



REPUBLIQUE DU BENIN
-----X-----
DEPARTEMENT DU LITTORAL
-----X-----
MAIRIE DE COTONOU
-----X-----

Cotonou, le 15/12/ 2020

N° 1691 /MCOT/SG/SGA/DRH/DARH/SRMIGC/DGED

COMMUNIQUE

Le Maire de la Ville de Cotonou invite madame **DAGBOZOUNKOU Bossédé Tagnon Mireille**, Secrétaire Adjoint des Services Administratifs (**SASA**), matricule **1773**, remise à la disposition de la Mairie de Cotonou par lettre n°**832/MEF/DC/SGM/DGI/DDI-AL du 11 novembre 2020**, à vouloir bien prendre service à la Direction des Ressources Humaines au plus tard le **lundi 21 décembre 2020 à 08 heures** très précises.

Passé ce délai, l'intéressée déjà en situation irrégulière sera considérée comme démissionnaire et radiée de l'effectif des agents de la Mairie de Cotonou.

PR LE MAIRE DE COTONOU ET PD
LE SECRETAIRE GENERAL PI.



Rogatien Yvon S. FONTECLOUNON